

Compte Rendu du CTL du 7-8/12/2020 – DDFIP de l'Ain

Vos élus CFDT-CFTC : **Frédéric SCHMITTER** (Titulaire) cftc.dgfip.01@gmail.com
Laetitia ALLEGRE (Suppléante) laetitia.allegre@dgfip.finances.gouv.fr
Claire DESGOUTTE (Experte) claire.desgoutte@dgfip.finances.gouv.fr

Ont siégé (présentiel et audio) : CFDT-CFTC, FO, CGT, Solidaires.

Une déclaration liminaire lue par vos élus en CTL est jointe à ce compte-rendu.

Transparence sur la qualité et efficacité des services publics (pour information) :

Les indicateurs mis en place en 2018 par le Gouvernement vont être progressivement déployés dans les SIP puis les SIE à partir de décembre 2020. Ils couvrent tous les canaux de contacts (guichet, téléphone, internet). Leur choix s'est fait notamment sur la non-surcharge occasionnée pour les services.

Pour vos élus CFTC-CFDT, tout travail de collecte d'indicateurs engendre mécaniquement une charge complémentaire. La grande conscience professionnelle des agents permet l'accomplissement des missions malgré un contexte plus que compliqué. En remerciement, il leur est offert des indicateurs et un beau NRP ... encourageant !!

Centralisation de la délivrance des quitus fiscaux « automobile » (pour information) :

Afin de simplifier les démarches des usagers suite à l'achat de véhicules à l'étranger, ces formalités vont être centralisées au SIE de Bourg en Bresse au 01/01/2021. Il est prévu une cellule dédiée de 3 à 4 agents que cette tâche occupera partiellement. Pas de transfert d'emploi prévu à cet effet.

Vos élus CFTC-CFDT regrettent que les agents n'aient pu être formés en amont de ce transfert de charge sans transfert d'emploi.

Centralisation de la délivrance des attestations de résidence fiscale (pour information) :

La mission de délivrance remplie à ce jour par le SIP de Bellegarde et la Trésorerie de Gex de ces attestations nécessaires aux travailleurs frontaliers, a été centralisée à la DDFIP de Bourg en Bresse en novembre 2020, pour offrir un canal unique aux usagers et soutenir les services concernés.

Vos élus CFTC-CFDT regrettent que cette charge, assurée actuellement par un renfort contractuel dédié non pérennisé, doive finalement être absorbée par les agents de la Division « assiette-recouvrement » en 2021.

NRP : réorganisation des services de la DDFIP au 01/01/2021 (pour avis):

Fermetures et fusions :

-**Trésorerie de Bellegarde/Valsérine** : fermeture et transfert de charges et d'emplois (3B et 2C) sur la Trésorerie d'Oyonnax.

-**Trésorerie d'Hauteville-Lompnes** : fermeture et transfert de charges (sauf CH transféré à la TPH) et d'emplois (3B) à la Trésorerie d'Oyonnax.

-**Trésorerie de Thoissey** : fermeture et transfert de charges et d'emplois (1B et 2C) à la Trésorerie de Châtillon/Chalarnon.

-**CDIF de Nantua** : fusion avec le CDIF de Bourg-en-Bresse, transfert de charges et d'emplois (2B et 6C).

-**Antenne PTGC de Nantua** : fermeture et transfert de charges et d'emplois (6 Géomètres) au CDIF de Bourg-en-Bresse.

-**PCE de Trévoux et antenne de Bellegarde/V.** : fermeture prévue en 2020 mais la crise sanitaire et le manque de places au sein des locaux du PCE départemental de Bourg-en-Bresse (au 8 rue

CFTC Finances Publiques

Le Secrétaire Départemental
Frédéric SCHMITTER

DDFIP de l'Ain
11, Bd Mal Leclerc – 01012 Bourg en Bresse Cedex
Tel : 04 74 14 18 73 ou 06 82 04 45 05
cftc.dgfip.01@gmail.com

Section Locale CFTC Finances Publiques
Bureau 071 (RDC bât DDT)
situé au 23 rue Bourgmayer à Bourg-en-Bresse

Tel : 04 74 14 18 73 ou 06 82 04 45 05
cftc.dgfip.01@gmail.com

Gabriel Vicaire) ont repoussé le transfert de Trévoux. Les Agents (5A et 1B) seront sous convention de travail à distance tant que leur accueil ne sera pas possible.

Transformations :

- La Trésorerie d'Oyonnax** devient le Service de Gestion Comptable (SGC) d'Oyonnax.
- La Trésorerie de Châtillon-/Chalaronne** devient le SGC de Châtillon/Ch.

Créations :

- Service de gestion des accueils de proximité d'Hauteville** : en lieu et place de la Trésorerie. L'effectif prévu serait a minima de 1A et 2B ou C. A confirmer en janvier 2021 lors du CTL emplois.
- Conseiller aux Décideurs Locaux : 1 à Montluel et 1 à Châtillon/Chalaronne.

Vos élus CFTC-CFDt ne referont pas ici les débats et mouvements sociaux de 2019 sur le NRP. Même si les réformes et adaptations sont en permanence nécessaires afin que nos Services soient toujours en phase avec les besoins des usagers individuels et institutionnels, le NRP ayant été construit sans aucune concertation préalable, suivi d'une présentation tardive maquillée en « simili-dialogue social », il nous était impossible d'apporter notre caution à ces projets malgré toute la bienveillance dont la Direction peut faire preuve dans son volet RH. De plus, crise sanitaire n'aidant pas, beaucoup d'Agents seront amenés à exercer de nouvelles fonctions sans formation préalable, raison de plus pour ne pas approuver cette réforme.

VOTE : CONTRE à l'unanimité. Le CTL sera donc convoqué pour se prononcer à nouveau.

Questions diverses posées à la Direction :

Fermeture des caisses au 01/01/2021 ?

Réponse : elles sont maintenues tant qu'on en a besoin et donc : que le déploiement du paiement chez les buralistes n'est pas terminé, que les régisseurs ne peuvent pas s'approvisionner ou décaisser ailleurs et que nous n'avons pas de moyen alternatif de paiement des bons de secours. Une enquête sera menée pour connaître le nombre d'ASAP sans datamatrix qui sont encaissés dans nos services.

Démétrolisation : l'Ain concerné indirectement ?

Réponse : possible en fonction des services à vocation multi-départementale qui seront créés. Des missions pourraient nous être enlevées avec les emplois. Mais à ce jour aucune information sur le sujet n'a filtré de la DG.

Transfert des archives du CDIF de Nantua, contraintes d'infra à Bourg ?

Réponse : la structure du Bâtiment de la Grenouillère est prévue pour. Un tri sera à faire pour les services. La destination finale des archives au sein du bâtiment reste à définir (local ou salle de réunion).

SGC : qui sera le Chef des Agents = le Comptable ou le CDL ?

Réponse : le Chef du SGC et donc des Agents est le Comptable. Le CDL a un rôle de facilitateur mais n'encadre pas les Agents.

Séance levée à 12h45 le 7/12/2020 et à 17h le 8/12/2020.

CFTC Finances Publiques

Le Secrétaire Départemental

Frédéric SCHMITTER

DDFIP de l'Ain

11, Bd Mal Leclerc – 01012 Bourg en Bresse Cedex

Tel : 04 74 14 18 73 ou 06 82 04 45 05

cftc.dgfip.01@gmail.com

Section Locale CFTC Finances Publiques

Bureau 071 (RDC bât DDT)

situé au 23 rue Bourgmayer à Bourg-en-Bresse

Tel : 04 74 14 18 73 ou 06 82 04 45 05

cftc.dgfip.01@gmail.com

Séance complémentaire du CTL le 15/12/2020

Compte tenu du vote unanime CONTRE les réformes du NRP en première instance, les membres du CTL ont été à nouveau convoqués le 15/12/2020 à 14h pour se voir « re-présenter » le projet afin d'en discuter et se prononcer définitivement.

Ont siégé : CFTC-CFDT, FO.

Vote : CONTRE à l'unanimité.

Questions diverses posées à la Direction :

La Direction a-t-elle communiqué avec les Agents d'Hauteville concernant leur devenir ?

Réponse : la Direction a contacté les Agents concernés par un changement de situation et leur affectation au 01/01/2021.

Avec la création du SAR de Belley en 2022, le SAR de la Direction sera-t-il maintenu ?

Réponse : La DG souhaite que les Services soient autonomes. A ce jour notre département n'est pas pourvu de tous les emplois nécessaires. Pour nous les SAR sont les points d'appuis du réseau. A ce niveau de connaissance des effectifs des Services, les SAR (Belley et Direction) restent indispensables, au moins jusqu'en 2026 pour Belley (engagement pris avec les élus).

Le calendrier de déploiement du NRP fourni par la Direction est joint à ce compte-rendu avec les précisions suivantes concernant la pérennité des Antennes créées :

Le 14/01/2021 : le SPFE de Bourg devient une antenne pérenne de Nantua pour l'enregistrement et non pérenne pour la publicité foncière.

Le 01/01/2022 : le SIE de Bourg devient une antenne pérenne du SIE de St Laurent, le SIE d'Oyonnax de vient une antenne pérenne du SIE d'Ambérieu.

Séance levée à 15h30.

Nous sommes réformistes et constructifs et donc prêts à discuter sur des projets d'organisation, à condition d'y être conviés et entendus dès les phases de réflexion et conception.

Or, pour ce NRP, nous n'avons pas été associés ni consultés en amont.

Nous revendiquons un dialogue social réel et non un ersatz accordé par obligation.

La DG n'a laissé que peu de latitude aux DDFIPs quant à la densité de la réforme, les calendriers et mode d'échanges avec les représentants du personnel.

Nous aurions souhaité que cette réforme fasse l'objet de vrais débats locaux avec les Elus, les associations d'usagers et les représentants du personnel, être consultés dès le début sur les structures et contours et non subir un oukase Central imposé sans discernement.

Les Services Publics sont un bien commun qui ne saurait être réformé de façon unilatérale.

Nous revendiquons également que cette réforme soit reportée à une date hors crise sanitaire pour limiter les risques encourus par les Agents lors des transferts de Services.

Respecter les règles sanitaires, de distanciation physique et les gestes protecteurs, c'est vous protéger en protégeant les autres.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous en cas de besoin.

CFTC Finances Publiques

Le Secrétaire Départemental

Frédéric SCHMITTER

DDFIP de l'Ain

11, Bd Mal Leclerc – 01012 Bourg en Bresse Cedex

Tel : 04 74 14 18 73 ou 06 82 04 45 05

cftc.dgfip.01@gmail.com

Section Locale CFTC Finances Publiques

Bureau 071 (RDC bât DDT)

situé au 23 rue Bourgmayer à Bourg-en-Bresse

Tel : 04 74 14 18 73 ou 06 82 04 45 05

cftc.dgfip.01@gmail.com